

Les formations en travail social : un espace de transmission d'une culture démocratique.
Un préalable au développement de la créativité des futur-es professionnel-les.

S'il est souvent question de valeurs dans l'exercice professionnel du travail social, celles-ci sont peu référées me semble-t-il au cadre démocratique qui fonde les conditions de cet exercice. Ou plus exactement, cette base - le cadre démocratique - fait partie d'une base convenue, entendue mais sur laquelle on passe comme une évidence sans la considérer à proprement parler, sans l'animer ou concevoir son nécessaire enrichissement.

De même la référence au « lien social » est souvent présentée comme l'horizon et la justification de métiers dans une dimension de ce lien réduite à l'articulation entre les personnes ou les groupes de personnes nécessitant une intervention professionnelle.

Ceci posé, nous sommes vite dispensés de penser le modèle du lien social, sa construction, ses références pour être de « bons opérateurs » plus exactement de « bonnes opératrices » dans ce monde qui nous presse d'agir. Pour autant, dès qu'on commence à réfléchir à notre environnement, à notre organisation sociale, à son fonctionnement, et pour peu que ce soit à plusieurs, les idées viennent, les projets, les envies... Chacun-e fait alors l'expérience de l'intelligence collective possible et du potentiel créatif présent en chaque personne.

C'est donc sur ces points de départ (cadre et valeurs démocratiques – lien social – s'autoriser à penser) que je déroule la suite de cette communication.

Particulièrement attentive depuis plusieurs années aux nouvelles questions de l'intervention collective en travail social, je constate à quel point nous sommes peu habitué-es professionnellement au travail « ensemble ». Les seuls espaces « collectifs » sont des espaces de régulation, de transmission ou d'analyses de données (évaluation, information, consignes, rapports), nous n'avons quasiment pas de possibilités de conception ou d'action collective mettant en jeu les professionnel-les eux-mêmes. Aussi le 1^{er} changement ou le 1^{er} apport de l'intervention sociale dans ce contexte (lui même lié au contexte environnant décrit dans le préambule de l'appel à communication) me semble devoir porter sur la capacité des professionnel-les à s'allier, à réfléchir ensemble pour agir collectivement. Pourquoi les professionnel-les devraient-ils s'abstenir de pratiques cohésives?

C'est dans cette perspective que les constats énoncés ont servi de formalisation à une recherche-action continue en ressources formatives. Quelles ressources mobiliser pour asseoir des légitimités professionnelles dans les interventions de futur-es professionnel-les en travail social ?

Un itinéraire de créationS

Le point de départ de ce travail commencé en équipe pédagogique s'est traduit dans la rédaction d'un projet pédagogique co-écrit : une première occasion de nommer et parler des valeurs de références en usage dans le Travail Social, d'accepter de s'y référer, de les écrire comme préambule d'action.

Le projet de formation s'est ainsi donné comme principal objectif de « rendre accessible la perspective de transformation sociale par une formation à la lecture critique des situations, à des postures d'écoute, de considération de l'autre, par l'élaboration d'initiatives collectives ».

Les points d'appuis de ce travail utilisent un socle commun de références multiples partageables :

- le cadre démocratique hérité et sa déclinaison dans la Charte des valeurs européennes¹,
- la définition de l'intervention sociale et du travail social formulée par le CES²
- la formation au travail social individuel et au travail social d'intérêt collectif dans une perspective de développement social³,
- la notion de processus permettant de repérer l'espace temps nécessaire aux réalisations/aux mises en œuvre⁴,
- une éthique de la discussion au sens d'Habermas.⁵

Chaque actrice et acteur se trouve ainsi mobilisé-e dans une capacité d'invention-adaptation de l'existant, tout en se sachant relier par ce socle commun faisant office de direction énoncée collectivement, par la contribution de chacun-e.

Cette démarche élaborée en équipe a été suffisamment consolidante au plan individuel et au plan collectif pour envisager son extension au sein d'un pôle de formation, dans le cadre de la relation pédagogique avec les étudiant-es et dans le cadre de la relation partenariale avec les professionnelles des Sites Qualifiants. Elle a donné lieu à de nouvelles « inventions », nouveaux points d'appuis identifiables et reliés entre eux ou se renforçant mutuellement par le jeu des interactions des reconnaissances produites.

Ces éléments forment à la fois un système d'actions et de communication. Ils permettent ainsi un processus de qualification dans une perspective démocratique. Il s'agit de :

- l'installation d'une communication qui reconnaisse des adultes assemblés⁶,
- l'apprentissage et l'expérimentation de pratiques citoyennes au démarrage d'une formation d'adultes⁷,
- l'implication des partenaires des sites qualifiants dans une perspective horizontale⁸,
- l'espace de recherche collaboratif dédié aux Interventions Sociales d'intérêt Collectif⁹.

¹ Nice 18.12.2000 FR Journal officiel des Communautés européennes C 364/1 En l'absence de texte officiel avec annexes du Traité de Lisbonne nous basons notre travail sur le texte original de la Charte de l'année 2000.

² Rapport 2000 du CES présenté par D.Lorthiois, ed des JO. « Le travail social a pour vocation première d'aider à ce qu'une personne, une famille ou un groupe de personnes aient accès aux droits que la société lui confère, et crée ou recrée des liens sociaux. ..Celui-ci devra lui permettre de devenir l'acteur de sa relation avec la société et de la ré-appropriation de ses droits ».

³ Jouffray Claire, Bousquet Cathy, « La formation aux pratiques citoyennes » in *Se former au développement social*, sous la direction de J-M. Gourvil et M. Kaiser, Dunod, 2008.

⁴ Bousquet Cathy, Marxer Annie, *Oser de nouveaux réflexes professionnels*. Chronique Sociale, 2009. Vie Sociale, N°2/ 2013 « *Les temporalités de l'action sociale* », CEDIAS Musée Social.

⁵ Hansotte Majo, *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*. De Boeck, 2005.

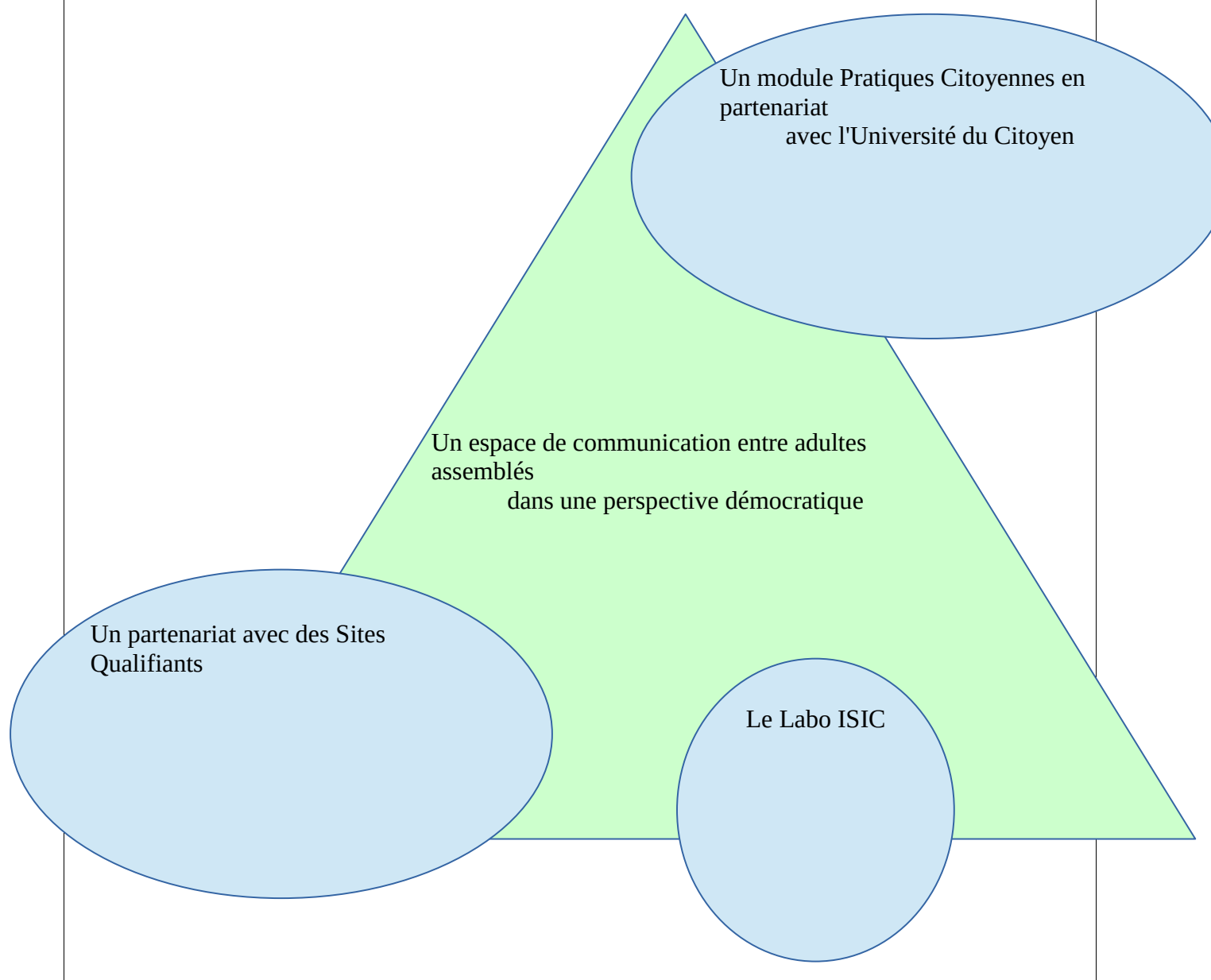
⁶ Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*. Pocket 2009. *Essai d'une contribution réciproque*. Poster au colloque Avenir de la Formation pour le Travail Social, décembre 2013. <http://www.prefis-lr.fr/>.

⁷ « Former aux pratiques citoyennes. Un partenariat I-PEICC-Pôle social IRTS LR en écho aux questions de participation des usagers, des habitants sur un territoire », Poster au colloque *Avenir de la Formation pour le Travail Social*, décembre 2013. <http://www.prefis-lr.fr/>.

⁸ Ion Jacques, *S'engager dans une société d'individus*. Armand Colin, 2012.

⁹ Labo ISIC, in site <http://www.prefis-lr.fr/>. Bousquet Cathy (dir) *Intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) : quelles marges de création?*, Champ Social Editions, 2013.

Schéma du système d'action et de communication construit selon le principe d'une recherche-action continue en ressources formatives



Le système ainsi créé, par des cadres en situation d'actrices de formation, est porteur du référentiel commun énoncé initialement, qu'il vise à transmettre dans une démarche qualifiante.

Avec des attentions particulières liées aux contextes de chaque période, la question partagée est alors d'étudier comment l'individu/le sujet peut faire « ensemble », a le souci de l'ensemble pour être lui-même¹⁰. A cela, force est de constater qu'il y faut de l'apprentissage ou de la transmission, ces savoirs ne sont pas innés, cela s'appelle la socialisation.

Nous avons alors retenu le référencement à la communauté des citoyen-nes comme nécessaire à ce travail. Cet apprentissage est posé comme un incontournable dans notre contexte sociopolitique et

¹⁰Jacquard Albert, *Nouvelle petite philosophie*, Stock, 2005.

économique mais aussi culturel, ce qu'il convient de nommer comme une prépondérance historique actuelle du sujet sur le collectif. Le travail social « objectivement » considéré comme inclusif, agit explicitement par son action sur « faire société ». (Si la discussion ou le temps le permet, nous pourrions revenir sur la notion de cohésion sociale¹¹).

Cette mise en œuvre que j'appelle ici transmission professionnelle repose sur des ressources identifiées comme « savoirs professionnels » mais aussi comme « aptitudes ». Leur mobilisation doit être dialogique dans la mise en œuvre des formations, c'est à dire que chacun de ces éléments est un apport dans la constitution de l'agir professionnel.

- Les savoirs sont pour la plupart, identifiés dans les référentiels des nouvelles réglementations des diplômes en Travail Social. L'aptitude est prise au sens de caractéristiques préexistantes et donc d'un potentiel présent favorable à de futur-es apprentissages et interventions professionnelles à venir.

- Parmi les aptitudes, nous avons retenu plusieurs capacités initiales : la créativité, l'aisance en situation collective, la curiosité, l'esprit d'initiative, la dimension critique ou le discernement. Chacune d'elles a fait l'objet de propositions d'évaluation co-construites pour pouvoir les identifier lors des entretiens ou épreuves de sélection à l'entrée en formation.

La question restant dans une dynamique pédagogique de tenir un niveau de communication/d'échanges entre apprenant-es – référent-es des sites qualifiants - formatrices et formateurs permettant une activation de ces différents registres en réciprocité (voir schéma). Cela est délicat, voir difficile en contexte face aux pressions diverses : les représentations de ce que sont les savoirs professionnels « premiers », « prioritaires » ; les enjeux d'accès au DE ; les temporalités nécessaires aux dialogues et aux apprentissages « personnels » ; les enjeux institutionnels des sites qualifiants.

Les éléments de la recherche doctorale en cours

La recherche d'une compréhension des tensions énoncées et de leurs fondements notamment autour des pratiques de l'Intervention Sociale dite d'Intérêt Collectif m'a permis premièrement de vérifier ce que je pressentais comme des ressorts de l'intervention professionnelle en Travail Social (voir article du Sociographe N°49¹²), deuxièmement de formuler l'hypothèse d'une transmission manquante dans cette histoire pour consolider une légitimité professionnelle voir la libérer d'une emprise que je ne sais pas encore qualifier mais qui fonctionnerai comme un empêchement à l'initiative collective. En référence à la publication citée, la consultation des archives (1900-1914) et la littérature déjà produite, me permettent de mettre l'accent sur les éléments fondateurs de cette proposition novatrice :

- intervenir, agir dans le débat environnant de la lutte contre la pauvreté ,
- un travail de création-transformation,
- une pensée que l'on peut énoncer aujourd'hui comme une action systémique.

Voici les premières caractéristiques repérées dans les discours des fondatrices :

- une recherche de solutions « techniques », « nouvelles », aux situations existantes¹³
- un lien avec les apports scientifiques de leur temps¹⁴

¹¹ Blais Marie Claude, *La solidarité. Histoire d'une idée*, Gallimard, 2007.

¹² Bousquet Cathy, « Des fondatrices du travail social ! », *Petites fabriques du genre*, Le Sociographe, n°49, Champ Social Editions, 2015.

¹³ Voir le programme des Maisons Sociales (1903- Baronne Piérard) associant permanences de « secrétariat du peuple », garderies scolaires, consultations médicales, conférences populaires...

¹⁴ Voir les conférences populaires sur les bases « d'une éducation nouvelle » (Georges Goyau).

- un travail fondé sur la proximité avec les personnes concernées
- une initiative empêchée (enlèvement et procès de Jeanne Bassot, 1909).

Leur analyse attentive est riche d'enseignements :

- Ce projet de lutte sur la pauvreté, sur la misère se double d'une modification immédiate des rôles et statuts assignés par le fait de la proximité instituée dans les Maisons Sociales. C'est peut-être cet effet qui est le plus difficilement tolérable du point de vue des pouvoirs en place (notables masculins, parents de jeunes femmes de bonnes familles, catholiques traditionnels face aux modernistes¹⁵. Des personnalités vont s'opposer à ces pratiques innovantes au nom d'un ordre qu'elles veulent maintenir en premier lieu dans leurs rangs : conserver une tutelle sur les jeunes femmes de bonnes familles quel que soit leur âge, maintenir une assignation de rôle dans la famille et la société.

- Ce projet instaure volontairement un processus de qualification des personnes, tant du côté de celles et ceux qui en bénéficient que de celles et ceux qui en mènent l'action. Cette dimension politique en acte est ainsi visible de fait. Les apports des sciences nouvelles voulus par les fondatrices, leur accessibilité s'apparentent aux contenus que nous retrouvons énoncés aujourd'hui dans les « référentiels de formation », identifiés dès les 1ères formations comme « des savoirs nécessaires pour agir ».

- A cela peut s'ajouter une lecture contemporaine des pratiques d'acteurs, une capacité d'innovation portée principalement par des actrices femmes, sans droit politique. Mobilisées sur plusieurs champs à la fois (social, sanitaire, politique), les actrices de ce début du siècle se connaissent ou se rencontrent dans les débats, les organisations, les conférences, « leurs maisons ». Elles agissent et se constituent en réseaux auxquels elles associent industriels, personnalités politiques de 1er plan (ministre, président du conseil municipal de Paris, maires ou notables).

- Le contexte de violences à l'égard de Marie Jeanne Bassot est une autre caractéristique attestée à plusieurs reprises. Que dire des capacités mobilisées par la plaignante pour faire valoir ses droits « à faire usage de sa liberté » contre des liens emprunts d'affection, d'appartenance sociale? Ce travail de volonté et de distanciation pour conserver la détermination face à un choix d'action est remarquable en soi et peut susciter l'admiration dans le contexte de l'époque. Pour autant, Marie-Jeanne Bassot (1878-1935) comme ses compagnes Mathilde Girault (1883-1973), Apolline de Gourlet (1869-1952), Marie Diemer (1877-1938) pour ne citer que les pionnières sont inconnues des professionnel-les d'aujourd'hui.

C'est dans cette histoire d'actrices et d'acteurs que s'invente et se développe *un compagnonnage, un système d'actrices et d'acteurs attaché-es à la participation des habitants/des familles aux questions qui les concernent*. Voilà la formulation que je retiens à cette étape de ma recherche comme définition de ce qui émergea, entre 1900-1914, sous le nom de « l'œuvre », « les maisons sociales », « les résidences sociales » (et que je cherche à rapprocher des manières d'agir et de penser contemporaines).

Dans cette exploration sociohistorique, j'ai aussi retenu l'imbrication initiale entre dimension sociale

¹⁵ Bouquet Brigitte, « L'Oeuvre sociale. Analyse des représentations et enjeux » in *Les centres sociaux 1880-1980. Une résolution locale de la question sociale ?*, PU du Septentrion, 2004.

et dimension politique, imbrication qui a été scindée historiquement (fin du 19^e siècle, démarrage de la III^e République¹⁶). Cette scission en instituant une dualité croissante entre deux sphères, le monde du travail et celui de la politique, renverra au rôle de satellites les questions de la vie sociale et du vivre ensemble dans une société. L'introduction ou la réintroduction des dimensions du *care*¹⁷ dans les débats actuels vient bousculer cette pensée et l'ordre ainsi construit.

Pour conclure cette étape, une première conclusion est proposée à la discussion : la réappropriation « des éléments constitutifs » de l'émergence du travail social et leur enseignement sont-ils de nature à refonder les capacités professionnelles nécessaire à l'intervention sociale en contexte de multiplications des précarités ? Cette histoire qui peut se lire comme le travail nécessaire à l'invention d'un nouvel ordre dans un contexte fortement déterminé par un ordre préexistant, peut-elle renforcer la créativité en Travail social ? Cette dimension de l'agir professionnel est à rapprocher de la dimension recherche maintenant reconnue.¹⁸

¹⁶ Pigenet Michel, Tartakowsky Danièle, *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.

¹⁷ Le Goff Alice, *Care et démocratie radicale*, PUF, 2013.

¹⁸ Conférence de consensus, « La recherche en/dans/sur le travail social... », *Revue Forum*, n°139-140, 10/2013.